

Chers élèves, Chers parents,

Conformément aux circulaires 6831 et 4235 sur les aménagements raisonnables et les PIA, notre établissement souhaite accorder une attention particulière aux enfants qui présentent des difficultés spécifiques d'apprentissage. Stéphanie Devriendt, logopède du Centre PMS, nous aide notamment à soutenir les efforts de l'école dans ce projet. Elle est joignable pour les élèves et les parents sur rendez-vous (à prendre à l'école).

- Si c'est une première demande d'aménagements raisonnables, veuillez faire compléter le document ci-dessous par votre médecin spécialiste, afin que notre établissement puisse mettre en place les aménagements demandés. Ce document a valeur d'attestation et il est nécessaire que le médecin appose son cachet pour que votre enfant puisse obtenir un questionnaire aménagé pour les épreuves externes (CEB, CE1D ou CESS).
- Si votre enfant a besoin d'aménagements et que vous avez déjà complété un formulaire de ce type les années précédentes, nous vous invitons à le signaler à l'éducateur référent.

Date limite de réponse : le 9 octobre 2020.

Demande d'aménagements raisonnables

NOM, Prénom de l'élève :	Classe :	Année scolaire :
--------------------------	----------	------------------

➔ Document à transmettre à l'éducateur de votre enfant via son adresse mail (liste consultable sur le site de l'école) ou en mains propres.

Présente des troubles du développement et/ou des troubles spécifiques d'apprentissages scolaires (cocher la ou les propositions qui conviennent):

<input type="radio"/> Dyslexie	<input type="radio"/> Dyspraxie
<input type="radio"/> Dyscalculie	<input type="radio"/> Dysphasie
<input type="radio"/> TDA/H	<input type="radio"/> Asperger
<input type="radio"/> Dysorthographe	<input type="radio"/> Bégaiement
<input type="radio"/> Daltonisme	<input type="radio"/> Dysexécutif
<input type="radio"/> Dysgraphie	<input type="radio"/> HPI

Afin de soutenir l'élève dans ses apprentissages scolaires, veuillez cocher les aménagements proposés par l'école et qui sont souhaités:

Pour tous les élèves présentant des besoins spécifiques:

- Ne pas utiliser de recto-verso lors des évaluations
- Donner **plus de temps** lors des évaluations ou des prises de notes
- Utiliser la police Arial 12, interligne minimum 1,5. **Mise en page aérée** (laisser suffisamment de place pour écrire) et **simple**
- Usage de feutres fluos même lors des évaluations
- Réalisation dactylographiée des travaux à domicile
- Limiter la prise en compte de l'orthographe aux seuls exercices de dictées et/ou proposer une cotation différenciée
- Privilégier les évaluations orales lorsque la performance en est améliorée
- Permettre l'utilisation de la calculatrice lorsque le calcul mental n'est pas l'objectif principal, et ceci même pour de petites opérations
- Toujours permettre l'utilisation d'une feuille de brouillon
- Accepter la répétition des consignes
- Utilisation d'un cache ou d'une latte pour l'aide à la lecture
- Mise en place d'un partenariat avec d'autres élèves pour la gestion du journal de classe
- Utilisation d'une fiche de procédure de correction grammaticale sans contenu de réponse
- Utilisation de fiches personnalisées soutenant l'élève dans la structuration de son travail. Ces fiches ne peuvent contenir des informations portant sur les matières évaluées

Pour les élèves présentant une dysphasie:

- Mettre en place un signe discret permettant à l'élève de signaler à son enseignant que des mots, des consignes sont incompris
- Ne pas exiger de restitution à l'identique (par cœur), autoriser et superviser la reformulation des définitions
- Accepter les erreurs de forme quand le fond est correct
- Simplification du vocabulaire des consignes (éviter le sens figuré, les doubles négations, les phrases "à tiroir")

- Proposer des reformulations orales (dire autrement)
- Obtenir les cours en version dactylographiée afin de limiter la prise de note
- Proposer les corrigés

Pour les élèves présentant un trouble déficitaire de l'attention (TDA-H):

- Organiser un rappel attentionnel
- Permettre de relâcher la pression attentionnelle en cas de besoin (nettoyage du tableau ... à organiser entre l'élève et l'enseignant)
- Consignes: phrases simples, une seule consigne par phrase
- Pour les évaluations, autoriser le port d'un casque anti-bruit
- Vérifier que l'élève n'a pas oublié une partie des exercices lors des évaluations
- Mise en place d'un partenariat avec d'autres élèves pour la gestion du journal de classe

Pour les élèves présentant une dyspraxie :

- Permettre l'utilisation d'outils adaptés (latte, équerre, ...)
- Mise en place d'un partenariat avec d'autres élèves pour la gestion du journal de classe

Autres aménagements :

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Cachet + signature du spécialiste prescripteur (obligatoire pour les évaluations externes)	Signature des parents demandeurs ou de l'élève majeur
---	--